

**AVENANT N°1 AU CONTRAT DE BAIL SIGNE LE 27/06/2017 RELATIF AU PREMIER
ETAGE DU BIEN SIS CENTRE MONNAIE A 1000 BRUXELLES**

ENTRE

1. **Cityzen Office SA**, société de droit belge, dont le siège social est sis à 1000 Bruxelles, rue de la Régence 58, inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro d'entreprise BE 0721.520.840, valablement représentée par Frédéric Van der Planken et Adel Yahia Consult SRL, elle-même représentée par Adel Yahia, en leur qualité d'administrateurs ;

2. **Cityzen Hotel SA**, société de droit belge, dont le siège social est sis à 1000 Bruxelles, rue de la Régence 58, inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro d'entreprise BE 0721.520.444, valablement représentée par Frédéric Van der Planken et Adel Yahia Consult SRL, elle-même représentée par Adel Yahia, en leur qualité d'administrateurs ;

3. **Cityzen Residence SA**, société de droit belge, dont le siège social est sis à 1000 Bruxelles, rue de la Régence 58, inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro d'entreprise BE 0721.520.642, valablement représentée par Frédéric Van der Planken et Adel Yahia Consult SRL, elle-même représentée par Adel Yahia, en leur qualité d'administrateurs ;

Ci-après dénommées conjointement le « **Bailleur** »

d'une part,

ET

La Ville de Bruxelles, représentée par son Collège des Bourgmestre et Echevins, au nom duquel agissent Madame Faouzia HARICHE, Echevine de l'Instruction publique francophone, de la Jeunesse et des Ressources humaines et Monsieur Luc Symoens, Secrétaire de la Ville en exécution de la décision du Conseil communal du

Ci-après dénommée le « **Preneur** » ;

d'autre part,

Désignées ci-après conjointement les « **Parties** », ou individuellement, une « **Partie** ».

EXPOSE PREALABLE

A. Un contrat de bail concernant la location d'un espace de bureau au premier étage de l'immeuble Centre Monnaie a été conclu le 27 juin 2017 entre la SA bpost et le Preneur. Le Bailleur a repris ce Contrat de bail suite à l'obtention et l'acquisition en sa propriété de l'objet du contrat le 16 mai 2019 (le « **Contrat de bail** »).

B. Le présent avenant n°1 formalise l'accord des Parties quant à la prolongation du Contrat de bail jusqu'au 30 juin 2022 (ci-après l'« **Avenant** »).

IL EST CONVENU CE QUI SUIT

1- OBJET DE L'AVENANT

1.1. Prolongation de la durée du Contrat de bail

Par le présent Avenant, les Parties conviennent de prolonger le Contrat de bail pour une durée de 18 mois consécutifs, prenant cours le 1^{er} janvier 2021 pour se terminer de plein droit le 30 juin 2022 à minuit.

Le Preneur a le droit de demander deux fois une prolongation de six mois, par lettre recommandée adressée au Bailleur, au moins trois mois avant l'échéance du Contrat de bail, telle que modifiée par le présent Avenant.

Le Contrat de bail ne peut en aucun cas faire l'objet d'une reconduction tacite. Une prolongation éventuelle devra toujours faire l'objet d'un avenant au Contrat de bail.

1.2. Notifications au Bailleur :

Dans l'article 23 « Dispositions finales », C., du Contrat de bail, les notifications au Bailleur dans le cadre du Contrat de bail sont remplacées par l'adresse suivante :

« *Au Bailleur : Cityzen Office SA, Cityzen Hotel SA et Cityzen Residence SA, à l'attention de Gwen Vreven et Valérie Vermandel, rue de la Régence 58 à 1000 Bruxelles* »

2- ENTREE EN VIGUEUR

Le présent Avenant entre en vigueur à la date de sa signature.

3- INTEGRALITÉ ET MAINTIEN DES AUTRES DISPOSITIONS DE LA CONVENTION

Cet Avenant fait partie intégrante du Contrat de bail.

Toutes les autres dispositions du Contrat de bail non expressément modifiées par le présent Avenant restent inchangées.

Etabli à Bruxelles, le [_____*] décembre 2020, en autant d'exemplaires originaux qu'il y a de Parties, plus un exemplaire original destiné à des fins d'enregistrement ; chaque partie reconnaît avoir reçu son exemplaire.

Pour le Bailleur,

Pour Cityzen Office SA, Cityzen Residence SA
et Cityzen Hotel SA,

Pour le Preneur,

Frédéric Van der Planken
Administrateur

[]

Adel Yahia Consult SRL,
représentée par Adel Yahia
Administrateur